

# COMMUNE DE SOLEYMIEUX

## Conseil municipal du 30 novembre 2020

---

### **Session ordinaire**

Présents : QUAIREL Yves, RONZIER Julien, DUMAS Jean Marc, QUATRESOUS Christian, THEVENOT Dominique, BOUTTE Thérèse, FAURE Sophie, MONTET Frédéric, POYET Manon, SOUBEYRAND Daniel, POYET Mathieu, GAUDARD Angélique, DETHY Annie

Absents excusés : DAMEZET Jérôme a donné pouvoir à Julien RONZIER,

**Secrétaire de séance** : POYET Manon

## Ordre du jour

- Approbation CR dernier conseil
- Taxe d'aménagement : vote du taux
- Voirie :
  - Programme 2021
- Réparation de la purge sur l'Eglise
  - DM pour le règlement de la facture
- Redevance spéciale pour les déchets communaux
- Représentants pour la CIL de LFA (Conférence intercommunale du logement)
- Demande geste commercial sur le loyer du Soleym'
- Divers :
  - CR des commissions
  - CR du CCAS
  - Référent ARS ambroisie
  - Mutation d'un agent
  - Démission d'un conseiller municipal

**Approbation du compte-rendu du 26 octobre 2020 à l'unanimité des membres présents**

<b>Taxe d'aménagement</b>
---------------------------

Madame la 1<sup>ere</sup> Adjointe indique au membre du Conseil le montant de la Taxe d'aménagement en place sur la commune date de la délibération du 1<sup>er</sup> mars 2012.

Considérant que l'article L331-14 du code de l'urbanisme prévoit que les communes peuvent fixer des taux différents dans une fourchette comprise entre 1 % et 5 %, sur leur territoire.

Le taux actuel sur la commune est de 4%, il est proposé aux membres du conseil municipal de pas augmenter le taux et de le garder à 4%.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents pour un taux à 4%, une délibération sera prise.

## **Voirie**

### **Programme 2021**

La commission voirie propose pour le programme voirie 2021 de refaire les routes suivantes :

- Un petit aménagement sur le chemin du Gôt pour un montant de 4 088 € HT
- La route d'Annézieux à la Cruzille jusqu'à la ferme Mallard pour un montant de 24 155€ HT
- Du pont des Everts en direction du bourg sur une distance de 300m pour un montant de 17 890€ HT

Vote favorable à l'unanimité des membres présents pour le programme 2021

### **Chemins communaux et Voies goudronnées**

Des travaux sont en cours pour le chemin qui part de la ferme Clavier direction la VC7, début des travaux par l'entreprise FOLLEAT, lundi 30 novembre  
LE chemin de la station d'Annézieux a été réalisé par l'entreprise BROT DUMAS  
LE passage du Lamier au niveau du pont des Everts, débute à partir du 1<sup>er</sup> décembre.

Le fauchage des accotements est terminé

## **Réparation de la purge sur l'Eglise**

Suite à une consultation de 2019 pour des travaux de purge et de réparation du fronton de l'église, l'entreprise Comte de Champdieu avait été retenue.

La réalisation des travaux a été faite par l'entreprise en fin d'année 2019 dans l'urgence, par contre l'ancienne municipalité n'avait pas renvoyé tous les devis avec bon pour accord.

Nous voulons régulariser cette situation avec l'entreprise Comte afin qu'elle puisse être payée pour les travaux réalisés soit un montant de 8 052€ TTC

Vote favorable à l'unanimité des membres présents pour la signature du devis.

Suite à l'acceptation du devis la facture sera réglée dans la foulée par la commune mais pour cela il faut prendre une décision modificative au budget et la mettre en investissement.

Programme 274 Aménagement du local technique	- 2 000€	- 8 052€
Programme 282 Cimetière	- 4 000€	
Programme 305 Nettoyeur HP	- 2 052€	
Purge Eglise	+ 8 052€	+ 8 052€

Vote favorable à l'unanimité des membres présents pour l'approbation de la DM.

## **Redevance spéciale pour les déchets**

Jusqu'à aujourd'hui les mairies n'avaient pas de redevance sur les ordures ménagères.

Loire Forez a décidé d'y remédier et une convention pour la redevance doit être mise en place entre les deux collectivités.

Sur la commune il y a 4 points de collecte :

- le cimetière
- l'école
- la mairie
- la salle des fêtes

Une estimation avec le service déchets de Loire forez a été faite ce qui représente :

- 9 120L pour la collecte ménagère
- 5 760L pour la collecte de sélective

Vote favorable à l'unanimité des membres présents pour l'approbation de la convention.

## **Représentant CIL**

Loire Forez agglomération s'est engagée lors du Conseil communautaire du 29 mars 2016 pour la mise en place d'une conférence intercommunale du logement (CIL).

La commune doit désigner un titulaire et un suppléant.

Titulaire : RONZIER Julien

Suppléant : DUMAS Jean-Marc

Vote favorable à l'unanimité des membres présents

## **Demande geste commercial sur le loyer du Soleym'**

Nous avons reçu une demande de la part du bar-tabac le Soleym' pour une remise sur le loyer du 4eme trimestre suite à l'annonce gouvernemental de la fermeture des bars.

Le loyer du commerce est de 1117.46€ pour 1 trimestre soit 372.49€ par mois

Après un tour de table pour avoir l'avis des élus, trois propositions ont été faite par les élus :

- 1) Exonération du loyer pour les 2 mois de confinement (novembre et décembre)
- 2) Exonération du loyer pour qu'1 seul mois de confinement
- 3) Sans exonération du loyer

Les élus ont procédé au vote par bulletin secret et le résultat est le suivant :

- 1 voix pour le choix n° 1
- 7 voix pour le choix n°2
- 5 voix pour le choix n°3

Une exonération du loyer pour 1 seul mois sera faite au bar-tabac , une délibération sera prise pour un montant de 372.49€.

Un courrier sera envoyé aux propriétaires pour leur signifier la décision des élus.

## **Divers**

### **Démission d'un conseiller municipal**

Le Maire donne lecture du courrier de démission de Laurence BIALON en date du 17 novembre. Celle-ci a été transmise en Sous-préfecture pour notification.

Suite à cette démission il est nécessaire de revoir les commissions, il a été proposé à Dominique THEVENOT de reprendre la commission Patrimoine et Environnement / Culture à la place de la Communication et Culture.

#### Commission Patrimoine Environnement Culture:

Titulaire de la commission : Dominique THEVENOT

Les membres restent inchangés

#### Commission Communication

Titulaire de la commission : DETHY Annie / RONZIER Julien

Les membres restent inchangés et Dominique passe membre de la commission.

Pour faire suite à cette démission, le Maire propose aux membres du Conseil que l'indemnité qui n'ai plus versé à la conseillère démissionnaire soit reversée aux membres du conseil municipal n'ayant pas de délégation. Dans le principe le conseil est favorable mais nous devons encore nous renseigner sur la façon de faire exactement.

### **Mutation d'un agent**

Le Maire donne lecture de la demande de mutation de Mr Franck MOUNIER, agent technique, au sein du service de l'eau de Loire Forez.

Un groupe de travail constitué de Annie, Daniel, Jean Marc, Christian et Julien se réunira le 3 décembre 2020 à 18h10 pour préparer le recrutement du nouvel agent.

### **Référent Ambroisie**

L'ARS nous demande un référent pour l'ambroisie, le délégué environnement sera le référent soit Dominique THEVENOT.

### **CR du CCAS**

Le CCAS a rencontré les membres de l'association Au fil de la Mare pour avoir des explications sur l'organisation de la marche, une autre réunion a eu lieu pour la préparation des colis, la distribution débutera à partir de la semaine 50.

### **CR des commissions**

#### Bâtiment :

La commission s'est réunie pour échanger sur le problème de la sacristie. L'état desastreux de cette salle nécessite une remise en état des devis seront demandés. Les fenêtres des appartements seront changées courant décembre, suite à un problème de livraison du au COVID.

### Ecole

Les inscriptions se font directement à la mairie de St Jean Soleymieux. Depuis le 2 novembre le port du masque est obligatoire pour les enfants de 6ans et plus.

Nous avons reçu la livraison des masques de la part de la Région, la commune avait aussi reçu la commande de St Jean Soleymieux.

Un problème a lieu sur la commune de St Jean avec le gel ou le savon car certains enfants ont fait des allergies.

La commune a fait l'achat d'un vidéoprojecteur pour une classe d'une valeur de 564€ TTC.

Il y a sur la commune une famille qui souhaite faire l'école à la maison, l'adjointe conformément à la réglementation devait faire un contrôle du foyer le 25 novembre, ce rdv a été annulé la famille veut inscrire leur enfant à l'école publique. Mais à ce jour l'enfant n'est toujours pas inscrit, un courrier leur sera prochainement fait pour régulariser cette situation.

#### Quelques petits travaux à l'école à prévoir :

- Une plaque de faux plafond à remettre en place dans la classe de Justine
- Revoir le grillage qui descend à la chaufferie a certain endroit.

#### Arrêt de bus de fontamalard :

Remise en état de l'arrêt de bus par l'agent technique de la commune.

Une réunion avec la mairie de St Georges Haute ville et la Navette des petits loups aura lieu le 11 décembre.

#### Passage piéton

Des devis sont en cours pour la sécurisation du passage piéton à hauteur de l'école.

#### Projet de la cour

La commission est en pleine réflexion sur des travaux dans la cour de l'école (jeux et autres).

#### Associations :

Nous avons eu une demande de la part de l'association NMSB pour un rendez-vous pour voir avec eu leur local

#### Marché sur Soleymieux

Le groupe de travail va se réunir le 17 décembre à 19h30.